



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
LA POSTE



SANS LA CNP,
**C'EST 1
MILLIARD** QUI
AURAIT ÉTÉ
PERDU
PAR LA POSTE !

C'EST NOTRE BILAN ON LE DÉFEND !

L'Intéressement à La Poste

Face à des enjeux qui n'ont jamais été aussi importants pour La Poste et les postiers, la CFDT assume une position exigeante et responsable : **défendre le présent tout en s'engageant pour l'avenir !**

Même si certains aiment crier à qui veut l'entendre que l'intéressement pourrait se faire sans la CFDT et les organisations syndicales signataires, il est bon de rappeler que la réalité est tout autre. Non seulement ce dispositif de pouvoir d'achat dépend d'un accord qui doit être valide, mais aussi et surtout des résultats de l'entreprise. Deux mécanismes où le rôle des organisations syndicales est déterminant dans le déclenchement, ou pas, de la prime d'intéressement.

Un accord défendu par la CFDT

Au-delà de sa signature, la CFDT porte une vigilance accrue lors de chaque négociation.

Aux dispositifs de versements :

L'accord d'intéressement étant un dispositif de partage de la valeur, fruit du travail de TOUS les postiers, la CFDT a obtenu que la prime soit identique pour chaque postier, conforme à ses valeurs de solidarité et d'entraide.

Aux mécanismes de déclenchement :

Si les résultats sont évidemment centraux dans le déclenchement de la prime, les critères de déclenchement le sont tout autant. Sans une révision régulière des critères, un simple changement de norme comptable suffirait à faire baisser drastiquement les montants perçus. **C'est ainsi, et grâce à la vigilance de la CFDT, que l'intéressement 2023 a pu être aussi conséquent malgré des résultats financiers compliqués.**

Une stratégie économique engagée et responsable

En soutenant l'intégration de CNP dans le groupe La Poste, la CFDT a fait bien plus que se positionner sur un dossier. **C'est bien parce que la CFDT a su percevoir les enjeux majeurs que cette intégration allait avoir sur nos résultats à venir qu'elle a pris ses responsabilités.**

L'intégration de CNP dans le Groupe La Poste a donné naissance à un grand pôle financier public qui a lui-même participé au développement du Groupe. Les bénéfices de ce rapprochement ont permis à l'entreprise de faire face, alors même que la crise du Covid impactait profondément ses résultats financiers.

Une position politique que la CFDT a défendue corps et âme pendant que d'autres dénonçaient une privatisation, ou nous prédisaient un effondrement à venir. C'est pourtant bien grâce à « Mandarine » que l'entreprise a pu faire face à la baisse des activités historiques de la maison mère, et c'est toujours grâce à « Mandarine » que les postiers ont touché en 2022 le plus gros intéressement jamais perçu à La Poste !

Depuis ces 6 dernières années, la CFDT a obtenu pour chaque postier un intéressement d'une valeur moyenne de 594 € brut en neutralisant l'année Covid. **Sans accord, et sans le sens de l'engagement de la CFDT, les postiers n'en auraient jamais vu la couleur.**

Alors certes, la démarche contestataire fait plus de bruit, mais elle ne produit aucun résultat et conduit à l'impasse. Chaque négociation est l'occasion pour la CFDT de consolider les acquis précédents et de maintenir une dynamique de progrès social.

Une stratégie guidée par la nécessité de développer le partage de la valeur et de reconnaître le travail des postiers.

Simulation des montants, selon les choix des postiers, sur la prime 2023 versée en 2024



BILAN DE L'INTÉRESSEMENT

2018 : 424€ brut

2019 : 414€ brut

2020 : 0€ (covid)

2021 : 592€ brut

2022 : 959€ brut

2023 : 581€ brut

Parce que la CFDT exige toujours plus

Pour accroître les gains de pouvoir d'achat obtenus, la CFDT s'est battue pour compléter le dispositif d'intéressement au travers de l'accord sur l'épargne salariale.

Signé par la CFDT, cet accord permet à chaque postier d'obtenir un abondement jusqu'à 35% du montant de sa prime, en fonction du type de versement retenu (PERCO ou PEG) ainsi qu'un allègement fiscal.

Alors oui ! la CFDT est fière de s'impliquer dans toutes les négociations en démontrant sa capacité de propositions, sa maîtrise des dossiers et son exigence.

